



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

- Réunion du 23 septembre 2017 -

Elus présents : Alain BERTRAND, Daniel BOISSIERE, Robert MACCOTTA, Jean TAURIN, Richard YEZEGUELIAN.

Elus excusés : Frédéric BORDERAS, Thibault LALLEMAND, Michel SERRADELL, Lionel VILLENEUVE, Ludovic WOLFF.

Salariés présents : Franck GERARD, Julie MONTALBANO.

1 – APPROBATION PROCES VERBAL DERNIER COMITE DIRECTEUR

Le procès-verbal de la réunion du 8 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

2 – Informations du Président

Comité Directeur Ligue

Julie POUTISSOU a annoncé sa démission en date du 16 août 2017 du fait de son déménagement à La Rochelle.

Michel SERRADELL a annoncé à Daniel BOISSIERE qu'il ne se représenterait pas au Comité Directeur de la nouvelle Ligue Occitanie en janvier 2018.

Calendrier des prochaines réunions

- Le 30 septembre : le matin, réunion des organisateurs et l'après-midi, réunion des présidents de club.
- Le 7 octobre : Conseil d'Administration de la F.F.TRI. à Paris, discussion sur les nouveaux statuts.
- Les 27 & 28 octobre : Assemblée Générale extraordinaire de la F.F.TRI., vote des nouveaux statuts. Les représentants des clubs élus voteront à cette occasion.
- Les 17 & 18 novembre : séminaire des présidents de ligues à Brive.

Mixité

Un nouveau visuel a été créé par la commission mixité pour les tentes/vestiaires des organisateurs qui ont le label triathlon féminin.

Règlementation générale

La réglementation générale 2018 va être publiée dans les prochains jours. Deux livrets différents ont été étudiés par deux commissions différentes :

- La réglementation générale, étudiée par la Commission Nationale d'Arbitrage
- Le règlement intérieur des épreuves nationales, étudié par la Commission Nationale des Epreuves Nationales



Sport Région

Edith d'Argency a fait une offre à la Ligue concernant leur magazine trimestriel : une page dédiée à notre discipline chaque trimestre.

Le coût est de 15 € par club. Dans le cadre de l'Occitanie, nous estimons le nombre de clubs à 80, ce qui correspond à environ 1 200 €/an.

La fusion des deux ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon va prochainement avoir lieu et il reste encore des inconnues quant au fonctionnement et au budget de la nouvelle Ligue Occitanie.

De plus, une nouvelle équipe sera bientôt en place et ce sera donc à elle de prendre une décision vis-à-vis de cette proposition.

Demandes de stage

La Ligue a reçu deux demandes de stage :

- Marie-Annick FAUCHERE, formation de Maître-Nageur Sauveteur. La Ligue va lui proposer de prendre en charge la préparation du stage pour les jeunes basé sur la natation, avec présence sur le stage. Celui-ci aura lieu en février 2018.
- Emilie GALINDO, 3^{ème} année de communication et événementiel. Elle recherche un stage de 16 semaines. Daniel BOISSIERE doit se renseigner sur une éventuelle rémunération obligatoire. La Ligue peut lui soumettre de participer activement à l'organisation du Triathlon des Roses 2018.

Assemblée Générale Fédérale

Le samedi 7 avril toute la journée, l'Assemblée Générale aura lieu dans la salle du Conseil Régional.

La F.F.TRI. a voté un budget de 30 000 €, qui ne sera pas atteint.

Le devis proposé par le Novotel Place Wilson à Toulouse a été signé par la F.F.TRI. et les acomptes ont été versés.

Le Novotel a son propre traiteur. En revanche, il faudra trouver un traiteur pour le repas du samedi midi à l'Hôtel de Région.

Il sera proposé à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, représentants des clubs et invités un testing santé après l'Assemblée Générale le samedi soir.

Le partenaire de Montpellier Triathlon, le caviste Advini, offrira une bouteille aux participants.

Jean TAURIN propose de rechercher des partenaires afin d'ajouter des produits régionaux (bonbons à la violette par exemple).

Pass compétition

Pour la saison 2018, les organisateurs devront obligatoirement faire apparaître le nom des clubs sur les résultats car c'est eux qui détermineront le nombre de pass compétition délivré sur l'épreuve.



Triathlon des Roses

Le Triathlon des Roses aura lieu le dimanche 24 septembre.

Fabien PELOUS, ancien international et capitaine de l'équipe de France de rugby à XV et du Stade Toulousain, est le parrain de l'événement.

147 personnes sont inscrites à ce jour.

3 – Commission technique

Cf. Compte-rendu de la Commission Technique Régionale en annexe.

Franck GERARD présente les documents qui seront exposés lors de la réunion des organisateurs et des clubs le samedi 30 septembre.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- ✓ La Règlementation Sportive Régionale
- ✓ Le Cahier des Charges Organismateurs
- ✓ Les modalités de prêt du matériel

4 – Trésorier

Jean TAURIN remercie Michel SERRADELL pour le travail toujours très rigoureux qui a été effectué et pour son accompagnement dans le poste de trésorier.

Subventions

- C.N.D.S. : 8 000 € au titre des projets associatifs et 6 800 € (3° année emploi CTL).
- Partenaires : 1 200 € ALLIANZ

Comptabilité 2017

Nous avons fait d'une part, le point sur la situation comptable de la Ligue à la date du 23 septembre et d'autre part, fait une simulation tant en recettes qu'en charges à la date du 31 décembre 2017. Le seul point d'interrogation concerne la subvention du Conseil Régional. Il résulte que l'exercice sera excédentaire.

A ce jour, les retards émanant de la C.R.A. sont résorbés. Nous avons constaté comme l'an passé qu'un arbitre principal ne mentionnait pas sur son rapport d'arbitrage les pass compétition des courses relais, ce qui occasionne quelques difficultés et nous sommes dans l'obligation de prendre contact avec l'organisateur pour en connaître le nombre (pas normal car aucun contrôle).

Nous souhaitons que le défraiement des arbitres concernant la deuxième partie de la saison soit adressé au Trésorier au plus tard mi-octobre.

Nous avons acheté une imprimante laser.



Les nouvelles tenues des arbitres reçues récemment ne seront utilisées qu'en 2018.

Toutes les recettes et produits en instance devront impérativement être comptabilisées dans l'exercice 2017.

Jean TAURIN présentera les résultats de l'exercice comptable 2017 lors de notre assemblée générale.

Comme suite à notre dernière réunion, voici le texte que nous vous soumettons pour indemniser les clubs qui participeront à l'Assemblée Générale de la Ligue à NARBONNE le 20 janvier 2018 :

« L'assemblée générale de la future Ligue Occitanie aura lieu à NARBONNE le samedi 20 janvier 2018 toute la journée.

A cette occasion, compte-tenu d'une part, du caractère exceptionnel de cette assemblée constitutive et électorale et d'autre part, de son éloignement, la Ligue Midi-Pyrénées souhaite faire un effort exceptionnel afin qu'une majorité de clubs participe à cette manifestation.

Pour minimiser cette dépense et afin de favoriser le covoiturage, nous vous demandons de vous regrouper avec un autre club ou organisateur pour effectuer le déplacement.

Si cette condition est respectée, la Ligue vous versera un défraiement d'un montant forfaitaire de 100 € par véhicule, qui tient compte des frais kilométriques aller et retour entre TOULOUSE et NARBONNE ainsi que du péage.

Pour percevoir ces frais de déplacement, il conviendra de :

- Compléter l'état de frais préétabli ci-joint avec le nom des participants et des clubs représentés
- Transmettre une photocopie de la carte grise du véhicule utilisé

Il vous appartient de prendre contact avec le(s) club(s) avec qui vous voulez covoiturer. Vous trouverez la liste des clubs de la région ainsi que leurs coordonnées en pièce jointe. »

Ce texte est voté à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

5 – Commission Régionale d'Arbitrage

Voici les chiffres actualisés concernant les défraiements et les facturations liées à la CRA :

- 10 600 € de défraiements
- 11 400 € de facturations

Après les dernières épreuves, on devrait terminer la saison à + 570 €, hors pénalités.



6 – Licences

Deux nouveaux clubs : Triathlon Club du Lauragais et Equipe CMI.

Réaffiliations à ce jour : 22 validées et 5 en attente.

Licences

La Ligue compte 1 924 licences sur la saison 2017, soit 13,7 % d'augmentation par rapport à la saison 2016.

Si l'on ne prend pas en compte les clubs de raid, l'augmentation est de 10,4 %.

Au niveau national, l'augmentation est d'environ 7 %.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h30. La prochaine réunion aura lieu le vendredi 10 novembre 2017.

Le secrétaire, Ludovic WOLFF

Le Président, Daniel BOISSIERE